

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2022 DE LA SOCIÉTÉ LA FRANÇAISE DES JEUX**

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société s'est réunie le 26 avril 2022 à 14 heures 30 au Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux, 25 avenue Victor Cresson - 92130 Issy-les-Moulineaux.

Il a été procédé à la composition du Bureau comme suit :

- L'assemblée était présidée par Madame Stéphane Pallez, en sa qualité de Présidente directrice générale de la Société.
- Monsieur Olivier Roussel (représentant l'UBFT) et Monsieur Charles Sarrazin (représentant l'Etat) présents et représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, ont acceptés d'être appelés comme scrutateurs.
- Madame Elisabeth Monegier du Sorbier a été nommée Secrétaire de séance.

Étaient présents sur scène aux côtés de Madame Pallez et de Madame Monégier du Sorbier :

- Monsieur Charles Lantieri, directeur général délégué.
- Monsieur Pascal Chaffard, directeur général adjoint Finances, Performance & Stratégie.

PricewaterhouseCoopers Audit et Deloitte & Associés, commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoqués, étaient représentés par Monsieur Jean-François Viat, du cabinet Deloitte & Associés, qui est intervenu pour présenter leurs rapports.

Assistaient également à l'assemblée :

- Plusieurs membres du conseil d'administration.
- Plusieurs membres du Comité de pilotage de l'activité de la Société.
- Plusieurs membres du Comité de direction générale de la Société.
- Le représentant du CSE.
- Un huissier.

137 390 590 actions ont été représentées par 11 253 actionnaires soit 72% des actions qui composent le capital de la société ayant le droit de vote auxquelles sont attachés 232 941 040 droits de vote.

5 933 actionnaires ont été représentés, 5 188 actionnaires ont voté par correspondance dont une partie a transmis ces instructions par vote Access.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum fixé par la loi tant pour les décisions ordinaires que pour les décisions extraordinaires a été régulièrement constituée et a pu valablement délibérer.

Plusieurs thématiques ont ensuite été présentées aux actionnaires. Ces présentations sont disponibles sur le site internet de la Société.

## **Stratégie et perspectives**

La stratégie et les perspectives de FDJ ont été exposées par Madame Stéphane Pallez. Elle a rappelé les nombreux atouts du Groupe ayant permis un retour à la performance d'avant crise et notamment un réalignement avec la trajectoire de croissance de moyen-long terme et un rebond de l'activité.

Ont ensuite été présentés les axes prioritaires ainsi que les résultats du déploiement de la stratégie, au niveau national et international. L'objectif du groupe est de conforter sa place de leader du marché français des jeux d'argent en renforçant ses engagements en faveur du Jeu responsable, et devenir un acteur de référence à l'international tout en poursuivant une croissance durable et rentable au bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

## **Engagements**

Monsieur Charles Lantieri a présenté le Comité des parties prenantes ainsi que les travaux réalisés par cette instance depuis décembre 2020.

Ont, également, été abordés, les sujets du jeu responsable et du soutien du Groupe au commerce de proximité. Les actionnaires ont été informés des objectifs et des plans d'actions mis en œuvre pour respecter les engagements guidés par la raison d'être, socle de la stratégie du groupe.

## **Résultats financiers**

Monsieur Pascal Chaffard a présenté la performance extra-financière 2021 avant d'exposer l'activité et les résultats financiers 2021 de FDJ.

Compte tenu des résultats 2021 et en application de la politique de distribution de 80 % du résultat net consolidé, il a été proposé un dividende de 1 euro 24 centimes par action, en progression de 38% avec une mise en paiement dès le 4 mai 2022.

## **Gouvernance et rémunérations**

Le point sur la gouvernance a été introduit par une vidéo présentant la composition du conseil d'administration et de ses Comités, ainsi que les principaux travaux menés par les administrateurs en 2021.

Madame Fabienne Dulac, Présidente du comité RSE et jeu responsable est intervenue pour faire un focus sur les principaux travaux menés, en 2021, par le comité qu'elle préside.

Monsieur Pierre Pringuet, Président du comité de la Gouvernance, des nominations et des rémunérations a présenté les éléments de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021 ainsi que leur politique de rémunération pour l'exercice 2022.

## **Rapports des Commissaires aux comptes**

Monsieur Jean-François Viat, représentant le cabinet Deloitte & Associés est intervenu au nom du collège des commissaires aux comptes pour présenter les rapports des commissaires aux comptes il a été indiqué qu'à l'issue de ses travaux, le collège émettait une opinion sans réserve sur les comptes consolidés du Groupe et sur les comptes annuels de la société FDJ.

Ces rapports ont été repris dans leur intégralité dans le document d'enregistrement universel et ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes.

### **Séance de questions-réponses**

Les actionnaires ont été informés que les réponses aux questions écrites reçues en amont de l'AG ont été mises en ligne sur le site Internet de la Société conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actionnaires participant à distance ont pu poser leurs questions pendant l'assemblée générale grâce à la mise en place d'un live tchat. Des réponses ont été apportées à ces questions, de même qu'à celles posées en salle par les actionnaires présents, au cours de la séance de questions/réponses.

### **Vote des résolutions**

La feuille de présence, arrêtée par Caceis Corporate Trust de manière définitive à 15 heures 41 ce jour, constate la représentation de 137 399 697 actions pour 11 332 actionnaires, ce qui représente 72 % des actions, qui composent le capital de la société ayant le droit de vote auxquelles sont attachées 232 950 264 droits de vote.

5 935 actionnaires sont représentés, 5 188 actionnaires ont voté par correspondance, dont une partie a transmis ses instructions par Votaccess.

Cela confirme que l'assemblée réunit donc le quorum requis pour une assemblée générale mixte avec un minimum d'un quart des actions ayant le droit de vote.

Les 19 résolutions présentées par le conseil d'administration ont été approuvées, dont :

- L'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2021.
- L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le versement d'un dividende de 1,24 euro par action mis en paiement le 4 mai 2022.
- Le renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Ghislaine Doukhan et Monsieur Didier Trutt sur proposition de l'Etat ainsi que le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Xavier Girre.
- Le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
- Le non-renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Christophe Georghiou en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
- Les éléments de rémunération au titre de l'exercice 2021 ainsi que la politique de rémunération des mandataires sociaux 2022.
- Diverses délégations de compétence et autorisations financières consenties au conseil d'administration dont notamment celle d'attribuer des actions de performance.
- La suppression de la réserve statutaire prévue à l'article 29 des statuts et la modification dudit article en conséquence – affectation de la somme correspondante au poste « réserve facultative ».

Le texte intégral des résolutions proposées ainsi que le résultat des votes figurent sur le site internet de la Société.